

La misère des sous-traitants : l'OTRE Champagne-Ardenne dit STOP

15 MARS 2023



L'OTRE Champagne-Ardenne se mobilise pleinement aux côtés des entreprises de transport léger face aux abus de leurs donneurs d'ordre.

La recrudescence de la sous-traitance et, d'une manière plus générale, des pratiques d'externalisation, de filialisation, d'ubérisation, de développement de réseaux d'entreprises témoigne d'une multiplication des stratégies pour « réduire le poids du facteur humain en termes financiers ».

Ainsi dans le secteur de la livraison express, les employés sont-ils progressivement remplacés par des sous-traitants ?

[Lire la suite du communiqué](#)